



Jeanne marchait vite. — Page 134, col. 3.

M. Harley. Quant à Guillaume, vous comptez lui découvrir une grosse dot dans quelque coin de votre province. Je suis moins riche que vous, et pourtant Elvire est fille unique, et je puis vous répondre qu'avant six mois une préfecture nous donnera au moins trente mille livres de rente. Que Guillaume embrasse la même carrière, et un jour il sera plus riche que s'il reste à cultiver ses terres : mince revenu qui n'a que de l'apparence.

— Mon amie, vous vous trompez sur mon compte, répliqua madame de Boussac. Si j'ai fait parfois quelque rêve brillant pour lui, je n'en suis pas moins occupée avant tout de son bonheur et de sa santé. Si j'étais certaine qu'il fût épris d'Elvire, je n'hésiterais pas à vous la demander pour lui.

— Eh bien ! il en est épris certainement. Mais, pour vous parler vrai, cela est traversé par des bizarreries et des caprices. Vous voyez bien qu'il s'en occupe des jours entiers, et puis tout à coup il songe à autre chose : il fait des vers, il lit des romans avec sa sœur, il regarde la lune ; il regarde Jeanne ; il voit que votre cerveau brûlé d'Anglais en est amoureux, et, dans ce mauvais air, il perd la raison. Tenez, ayez une volonté, renvoyez-moi vos deux péronnelles. Prenez deux servantes ayant cent cinquante ans entre elles deux, faites jeter au feu tous ces romans, exigez qu'au lieu d'aller se promener seul le soir à travers champs, Guillaume nous fasse compagnie assidue, et je vous répons qu'avant deux mois il vous avouera qu'il aime ma fille. Mariez-les, faites-les voyager un peu tête à tête, et vous m'en direz des nouvelles.

— Je vois bien, reprit madame de Boussac, que vous regardez Jeanne comme un obstacle à ce projet, et, si j'en étais sûre, quoiqu'elle m'ait rendu, en le soignant, de grands services.... je la renverrais.

— Faites-lui un sort, mariez-la à un paysan, à votre balourd de Cadet, et tout sera dit.

— Je le veux bien ; mais si cela exaspère

Guillaume ? je n'ose rien. Toute la nuit il a demandé Jeanne, et je vous avoue que cela m'a donné à penser que vous ne vous trompiez pas. La beauté de cette créature l'agite un peu trop.

— Eh bien ! dit la Charmois après quelques instants de silence, donnez-lui Jeanne pendant quelque temps, et il se calmera.

— Que je lui donne ! Mais ce que vous dites là est contraire à toute morale, à toute pitié !

— Quand je vous dis de la lui donner, cela veut dire : laissez-la-lui prendre. Une bonne mère doit veiller à tout, et quand un excès de sagesse est funeste, elle doit fermer les yeux sur certains égarements toujours inévitables et parfois nécessaires.

— Comment pouvez-vous me conseiller une pareille chose, quand vous venez de me parler d'un mariage avec Elvire ?

— Cela vous prouve que je suis fort peu acharnée à mes intérêts dans tout ceci, et que ma seule préoccupation est de vous voir sauver votre fils. D'ailleurs, que m'importe à moi, que mon futur gendre ait une maîtresse avant le mariage ? si cela doit arriver, mieux vaut Jeanne que tout autre ; elle est jeune et d'une belle santé. Elle n'a pas d'intrigue, elle ne saura pas le passionner ; sa stupidité le lassera bien vite ; et comme elle est douce et soumise, elle se laissera évincer sans murmure. Ce sera à vous de la payer assez cher pour qu'elle n'élève pas une plainte. C'est un sacrifice que nous pourrions faire à nous deux, quand Elvire et Guillaume seront mari et femme. D'ailleurs, quand on voudra, M. Léon Marsillat vous en débarrassera....

— Taisez-vous, ma chère, répondit madame de Boussac effrayée. Il me semble que tout cela est rempli de perversité et que vous avez un esprit diabolique.

La sous-préfète raila les scrupules de la châtelaine. Celle-ci se défendit faiblement, et ces deux dames causèrent encore longtemps, mais si bas, que Claudie eût vainement écouté par le trou de la serrure.

Aussitôt après cet entretien, Jeanne fut mandée par sa marraine sous la charmille, et n'y trouva que madame de Charmois seule. Cette infâme créature agissait à l'insu de madame de Boussac, et, conformément à ses instincts cyniques, elle se disait avec raison qu'elle allait frapper un coup décisif.

— Jeanne, dit-elle à la jeune fille, étonnée de se voir citée devant un tel juge, vous allez apprendre une chose grave. Préparez-vous à la franchise, vous trouverez tout le monde disposé à l'indulgence. Votre marraine sait tout.

Jeanne rougit et baissa les yeux. Mais un instinct de dévouement qui lui tenait lieu de finesse et de prudence l'engagea à se taire. Si celle-là plaide le faux pour savoir le vrai, pensa-t-elle, elle ne tirera rien de moi. Je ne trahirai pas le secret de mon parrain. Je ne me plaindrai pas de lui. J'aime mieux être renvoyée que de le faire gronder.

— Nous savons que vous avez la tête tournée par les folies de M. Harley, reprit la Charmoise, et que vous avez pensé qu'il serait aussi facile de vous faire épouser par M. de Boussac que par lui. Croyez, ma chère, que l'un est aussi impossible que l'autre ; qu'on vous trompe, qu'on se moque de vous. M. Harley est marié en Italie, je le sais, et quant à M. le baron, jamais sa mère ne le permettrait. Lui-même rougirait d'en avoir la pensée.

— Si M. Harley est marié, et qu'il ait une brave femme, ça me fait plaisir de l'apprendre, répondit Jeanne avec la froideur d'un mépris concentré. Quant à mon parrain, comme je ne suis pas folle, je n'ai jamais pensé, pas plus que lui, à ce que vous me dites.

— Vous mentez, Jeanne, reprit la sous-préfète en essayant, mais en vain, de terrifier Jeanne avec ses gros yeux noirs. Nous savons tout, il l'a avoué dans le délire de la fièvre. Il vous a promis de vous épouser pour vous faire consentir....

— En ce cas, mon parrain est bien malade, car il a dit ce qui est faux !